

**DATE :** Le 18 janvier 2019 **N° 2019-03**  
**CATÉGORIE :** ASSURANCE  
**À :** Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux et comptes nationaux  
**OBJET :** Commission additionnelle - Rapide & Complet<sup>MD</sup> rapporte 10 % de plus que les propositions papier en 2019

Nous sommes heureux d'annoncer que l'Empire Vie prolonge son offre de la commission de première année (CPA) supplémentaire de 10 % pour les ventes d'assurance vie soumises au moyen du processus de soumission de propositions Rapide & Complet. Cette commission supplémentaire est admissible au boni de commission.

Rapide & Complet vous permet de gagner du temps et de régler vos propositions plus rapidement, c'est-à-dire **en 3 jours plutôt qu'en 27 jours pour les propositions papier\***, tout en réduisant les coûts d'impression et de livraison.

#### Détails sur le nouveau barème de commissions

- Les propositions Rapide & Complet rapportent 10 % de plus en CPA que les propositions papier soumises au cours de 2019.
- Le tableau suivant compare les taux de commission de première année pour les propositions papier à ceux pour Rapide & Complet :

| Produit                                                          | CPA - Propositions papier | CPA - Rapide & Complet |
|------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------|
| AssurMax et Optimax Patrimoine - 20 primes et primes viagères    | 50 %                      | 55 %                   |
| AssurMax et Optimax Patrimoine - 8 primes ainsi que Solution TRA | 25 %                      | 27,5 %                 |
| Solution 10 et Solution 20                                       | 45 %                      | 50 %                   |
| Solution 30 et Solution 100                                      | 50 %                      | 55 %                   |
| <b>(NOUVEAU) Protection vie garantie</b>                         | <b>35 %</b>               | <b>38,5 %</b>          |
| Protection MG et Protection MG Plus                              | 45 %                      | 50 %                   |
| Garanties complémentaires (ne s'applique pas)                    | 70 %                      | 70 %                   |

#### Quelles sont les nouveautés de Rapide & Complet?

- Nous offrons désormais un nouveau produit : Protection vie garantie<sup>MC</sup>. Ce produit d'assurance vie à établissement garanti fournit des valeurs de rachat garanties et des valeurs libérées garanties. Il est conçu pour aider les Canadiens et les Canadiennes âgés de 40 à 75 ans à protéger leurs êtres chers sans devoir répondre à des questions sur l'état de santé.
- Nouvelle augmentation pour les ventes à distance : le maximum passe de 2 500 000 \$ à 5 000 000 \$ pour le processus de soumission de propositions d'assurance vie Rapide & Complet.
- Les produits Protection MG 20 et Protection MG Plus 20 sont également offerts - Économisez sur les frais de police lorsque vous ajoutez une Protection MG 20 ou une Protection MG Plus 20 à une police Solution 20 en tant qu'avenant plutôt que police séparée.

#### Avantages de Rapide & Complet

- Des caractéristiques telles que le paiement par débit préautorisé à l'approbation et la livraison de contrats en ligne accélèrent le processus de proposition et permettent aux conseillers de se concentrer sur la croissance de leurs affaires.
- Gagnez du temps et réglez vos propositions plus rapidement, c'est-à-dire en 3 jours plutôt qu'en 27 jours pour les propositions papier\*.

- La livraison de contrats en ligne réduit les coûts d'impression et de messagerie, et offre la possibilité de livrer un contrat dans un délai de 24 h après la soumission d'une proposition approuvée automatiquement\*\*.

## Compétence

**Mike Stocks**, vice-président et chef du marketing, Marchés individuels

\* Le délai de traitement des propositions d'assurance vie Rapide & Complet remplies à l'aide du questionnaire électronique sur l'état de santé c. celui des propositions papier (janvier à novembre 2018) – données consignées de l'Empire Vie.

\*\* S'applique aux montants de protection jusqu'à 499 999 \$, aux âges d'établissement de 18 à 49 ans. L'Empire Vie se réserve le droit de modifier le barème de commissions sous réserve d'un préavis écrit d'au moins 30 jours.